



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COMITES SALAIRES : VOUS N'AVEZ PAS SIGNÉ ?

Nombreux sont les salariés de France Télévisions qui n'ont pas, cette année encore, signé l'autorisation de communication de leurs données salariales aux organisations syndicales représentatives et aux élus en charge de l'examen des situations individuelles lors des comités salaires locaux qui ont lieu actuellement partout dans l'entreprise.

Pas de signature, pas de débat sur leur situation lors des comités.

Pas de signature, pas de possibilité, pour les OS, de comparer la situation au sein d'un collectif de travail.

Pas de signature, donc toute latitude pour la direction de promouvoir, ou pas, dans l'opacité la plus totale, certains salariés, peut-être plusieurs années de suite, peut-être avec un taux largement supérieur à la moyenne.

Pas de signature, c'est donc la porte ouverte à l'individualisation totale, c'est la fin du collectif et la généralisation de l'arbitraire.

C'est aussi, pour ceux qui s'estiment discriminés, l'impossibilité de produire facilement devant un tiers (un juge, par exemple), la preuve de cette discrimination.

Vos représentants en Comité Salaire ne disposent que peu d'informations, trop vagues pour pouvoir défendre les collectifs de travail et la situation de chacun en leur sein, et pour pouvoir veiller au respect des règles instituées par l'accord signé le 2 juillet 2018.

La défense de vos intérêts, c'est le job des organisations syndicales.

**Donnez-leurs les moyens de vous représenter efficacement lors des
Comités Salaire...**

Et l'année prochaine,

Signez l'autorisation de communication de vos données salariales !



Nos Délégués syndicaux centraux

Vous souhaitez nous poser des questions ?

Contactez-nous au : 01 56 22 88 21

SUIVEZ-NOUS SUR

 @cfdt_ftv

 /cfdt.ftv

CFDT-FTV.FR